

MODERNISATION DES CHAUFFERIES COLLECTIVES

Des économies d'énergie. Des charges mieux maîtrisées.

Réduire les consommations de vos résidences, alléger les charges de chauffage et préserver le confort des occupants : ECOCEO accompagne votre rénovation grâce au financement CEE.

Bureau d'études & Mandataire CEE

Pour les opérations éligibles et validées, la prise en charge intégrale préserve votre capacité d'investissement pour les autres priorités de votre patrimoine.

FINANCEMENT CEE

100 %
de prise en charge

0 € de reste à charge

Grâce au financement CEE et à la bonification Coup de pouce Chauffage.

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

02

NOTRE MÉTIER

Deux compétences, un même interlocuteur

Réduire les consommations,
maîtriser les charges et mobiliser
le financement CEE.

BÉNÉFICIAIRES

Aux côtés des gestionnaires de patrimoine résidentiel

ECOCEO accompagne les bailleurs sociaux,
syndics et syndicats de copropriétaires à l'échelle
nationale.

Bailleurs sociaux

Syndics

Syndicats de copropriétaires

Les justificatifs et les contrôles sont préparés selon les
exigences applicables. Le PNCEE instruit et contrôle le
dispositif ; ECOCEO n'agit pas en son nom.



Bureau d'études

ECOCEO analyse les consommations de chaque résidence
pour identifier les leviers d'économies d'énergie, en tenant
compte du confort et de l'exploitation.

Notre mission technique porte sur le choix des équipements,
leur dimensionnement et leur intégration à l'installation
existante, en coordination avec vos services techniques et
votre exploitant.



Mandataire CEE

Dans le cadre du mandat confié par l'acteur obligé, ECOCEO
prépare et suit le dossier CEE de votre opération, de la
demande de prise en charge à sa finalisation.

Nous coordonnons les justificatifs et les échanges
nécessaires à l'examen du financement, puis vous informons
des validations et des prochaines étapes.

Une organisation adaptée à vos décisions

Vos équipes disposent d'une analyse technique et d'une offre écrite pour apprécier les bénéfices du projet, son périmètre
et sa prise en charge, en cohérence avec les priorités de votre patrimoine.

Bailleurs sociaux

Préparer les arbitrages et programmer
les interventions en tenant compte
des priorités de votre patrimoine.

Syndics et copropriétés

Présenter un projet compréhensible
au conseil syndical et fournir les
éléments utiles à son examen en
assemblée générale.

Exploitants

Anticiper les conditions d'intégration,
de mise en service et d'entretien des
nouveaux équipements.

100%

de prise en charge

0 € de reste à charge

sur le périmètre du devis.

03 — FINANCEMENT

Préserver votre capacité d'investissement

La prise en charge intégrale des opérations éligibles et validées vous permet de moderniser la chaufferie sans mobiliser votre budget sur le périmètre financé.

Des moyens pour vos autres priorités

Le financement CEE préserve vos ressources pour les autres besoins de votre patrimoine. Le Coup de pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs augmente le volume de CEE valorisable et contribue à cette prise en charge.

FICHE CEE ET PÉRIMÈTRE

Une référence identifiée, une offre écrite

Résidentiel collectif

BAR-TH-179

 Pompe à chaleur collective de type air/eau.

Chaque résidence fait l'objet d'une vérification de ses usages et des conditions d'éligibilité de l'opération.

Cette fiche valorise les pompes à chaleur. La chaudière THPE est intégrée à l'offre d'hybridation ; elle n'est pas valorisée séparément au titre de cette fiche.

Le financement CEE, préparé avant votre engagement

ECOCEO constitue la demande de prise en charge et suit son examen auprès du partenaire financeur. Les conditions retenues sont intégrées à votre proposition avant la signature du devis.

Une offre écrite pour décider

Pour les opérations éligibles et validées, la prise en charge couvre l'intégralité des équipements, travaux et prestations inscrits au devis.

Votre offre précise le périmètre financé et les éventuelles prestations qui en sont exclues. Aucun coût complémentaire ne peut être engagé ou facturé sans votre accord préalable.

La prise en charge reste soumise aux conditions d'éligibilité, de dimensionnement, de conformité et de validation précisées dans l'offre.

04 — LA SOLUTION

L'hybridation au service des économies d'énergie

Pour réduire les consommations et mieux maîtriser les charges, ECOCEO associe des pompes à chaleur air/eau à une chaudière neuve à très haute performance énergétique, adaptée aux besoins de chaque résidence.

Une étude fondée sur les besoins réels

ECOCEO analyse les consommations, les équipements existants, les usages et les contraintes d'exploitation. Cette étude permet de dimensionner les installations et de définir une solution adaptée à chaque bâtiment.

Deux technologies complémentaires

Les pompes à chaleur et la chaudière fonctionnent de manière complémentaire. La régulation pilote leur contribution selon les besoins de la résidence et les conditions de fonctionnement. La chaudière assure l'appoint lorsque cela est nécessaire.

BÉNÉFICES ET SUIVI

Économies d'énergie, charges et confort

- | | | |
|-----------|--------------------------------|---|
| 01 | Maîtriser les charges | Réduire les consommations et les dépenses de chauffage. L'étude considère le gaz et l'électricité, les usages et les conditions d'exploitation pour apprécier le potentiel d'économies propre à chaque résidence. |
| 02 | Préserver le confort | Adapter la production de chauffage et d'eau chaude aux usages des occupants. Le dimensionnement, la régulation et l'entretien contribuent à la continuité du service. |
| 03 | Valoriser les logements | Moderniser les équipements et contribuer à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment. Les effets sur le DPE sont à confirmer par une évaluation actualisée. |

Une installation préparée pour l'exploitation

La mise en service est assurée par le fabricant ou son service agréé, conformément à l'offre. La réception des travaux et la transmission des documents techniques permettent d'organiser la prise en main de l'installation avec vos équipes et votre exploitant.



Pompes à chaleur



Chaudière THPE

Une présélection, puis un audit sur place

01

Les informations déjà disponibles

Année de construction, DPE, surfaces, usages et consommations : ces éléments permettent une première analyse du site. Nous examinons également l'énergie utilisée, les équipements de chauffage et d'eau chaude, ainsi que la situation vis-à-vis des réseaux de chaleur.

Chaque résidence, une étude technique et un dossier de financement dédiés.

Un interlocuteur pour votre patrimoine : les audits peuvent être regroupés, avec un devis, une demande de prise en charge et un suivi distincts pour chaque opération.

02

La vérification par le thermicien

Sur place, le thermicien examine la chaufferie, les réseaux, les accès et les possibilités d'implantation des équipements. Les contraintes électriques, acoustiques et d'exploitation sont étudiées pour préparer le dimensionnement et vérifier les conditions d'éligibilité.

Prioriser les résidences

Les consommations, l'état des chaufferies et les besoins de renouvellement permettent de cibler les résidences à étudier en priorité pour réduire les dépenses de chauffage.

Anticiper les contraintes

Accès, implantation, alimentation électrique, acoustique et continuité du chauffage : la visite permet d'identifier les points à traiter avant les travaux.

Organiser le déploiement

Pour plusieurs résidences, les visites peuvent être regroupées et les interventions programmées progressivement, selon les validations et les contraintes de chaque site.



06 — LE PARCOURS ECOCEO

Votre projet en 8 étapes

PRÉPARATION DU PROJET

01

Audit d'éligibilité

Un thermicien examine les installations et les contraintes du site pour vérifier les conditions d'éligibilité de l'opération.

02

Demande de prise en charge

ECOCEO prépare et présente votre dossier aux partenaires CEE, en intégrant la bonification applicable.

03

Devis de prise en charge intégrale

Sur la base de l'analyse technique préalable et après validation des conditions de financement, votre devis précise les équipements, les travaux et les prestations pris en charge.

04

Note de dimensionnement

Après signature du devis, l'ingénieur thermicien formalise les calculs et les hypothèses techniques dans la note de dimensionnement, qui précise notamment le nombre et la puissance des PAC ainsi que la puissance de la chaudière.

RÉALISATION ET SUIVI

05

Préparation du chantier

Le conducteur de travaux prépare avec vos équipes et votre exploitant les accès, le calendrier et l'organisation des interventions.

06

Travaux et mise en service

Les travaux sont réalisés selon le périmètre convenu. La mise en service est assurée par le fabricant ou son service agréé, conformément à l'offre.

07

Contrôle de l'opération

Un organisme d'inspection indépendant accrédité par le COFRAC réalise le contrôle CEE de l'opération.

08

Finalisation du dossier et suivi du financement

Après contrôle satisfaisant, ECOCEO complète le dossier et suit sa validation ainsi que le financement selon les modalités convenues.

PROGRAMMATION

Préparer votre projet

La bonification est encadrée dans le temps : ECOCEO coordonne les audits, les demandes de financement et le calendrier de décision.

Patrimoine

Adresses, nombre de logements, surfaces chauffées, année de construction, DPE et contacts techniques.

Installations

Énergie utilisée, puissances, chauffage et eau chaude sanitaire, état des équipements et consommations.

Documents

Plans disponibles, contrats d'entretien, études existantes et informations sur les réseaux de chaleur.

La validation préalable du financement ne vaut pas délivrance des CEE, qui intervient après réalisation et instruction du dossier.

Avant l'engagement : vérifier l'éligibilité, le rôle incitatif de l'offre et le calendrier. Une simple demande ne réserve pas automatiquement le financement.

RÉSIDENTIEL COLLECTIF

Réduire vos charges. Préserver vos investissements.

Engagez la rénovation énergétique de vos chaufferies pour réduire les consommations et les charges, tout en préservant votre capacité d'investissement grâce au financement CEE.

BUREAU D'ÉTUDES

Une étude des consommations et une solution adaptée aux besoins de chaque résidence, avec vos équipes et votre exploitant.

MANDATAIRE CEE

Une prise en charge intégrale pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre du devis, afin de préserver votre budget.

Deux expertises. Un interlocuteur. Un projet suivi.

VOTRE PROJET, NOTRE ENGAGEMENT

100 %

de prise en charge

0 € de reste à charge

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

Une première résidence pour engager la démarche

Identifions les leviers d'économies d'énergie et les possibilités de prise en charge. À partir des informations disponibles et d'une visite technique, ECOCEO prépare une proposition adaptée à votre résidence.

Parlons de votre projet.

Une résidence à étudier ? Contactez notre équipe.

 **01 89 47 99 00**

EMAIL

contact@ecocoeo.fr

EN LIGNE

www.ecocoeo.fr

Paris

14 rue Charles V
75004 Paris

Province

13 rue Lançon
69100 Villeurbanne